



"Aux bacs citoyens"

Bac individuel de compostage

Notre syndicat mixte, le Sigidurs, exerce les compétences collecte et traitement des déchets. Il lui échoit, pour cette raison de mettre en place la nouvelle loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire imposant le compostage. C'est donc l'interlocuteur qui vous accompagnera pour valoriser les « biodéchets » de vos cuisines et de vos jardins.

Le Sigidurs vous fournira :

- un composteur en bois
- un bio seau de 10L pour collecter les biodéchets de votre cuisine
- un aérateur, tige pour remuer le tas de compost.

Mais ceci sous certaines Conditions bien sûr :

- 1 composteur par foyer
- Réservé aux habitants du territoire du Sigidurs, le matériel est garanti 8 ans.
- Une surface minimum de jardin de 200 m²

Pour commander votre composteur que vous devrez aller chercher à Sarcelles*, contactez le numéro vert au 0800 735 736.

Pour des conseils sur la pratique du compostage, envoyez un mail à jardin.durable@sigidurs.fr

* Le bac vous sera donné en kit.



nota bene : En pratiquant le compostage, vous obtiendrez du compost, un engrais naturel obtenu par la décomposition des déchets de cuisine et jardin et vous réduirez la quantité de déchets de votre poubelle d'ordures ménagères et de vos déchets végétaux. En effet, 30% du contenu de votre poubelle domestique est compostable et 100% des « biodéchets » de votre jardin peuvent être valorisés !

Liens utiles

[Lien vers le site Sigidurs](#)